



Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE

La lettre du réseau national des sports de nature

> L'œil de l'expert

Les enjeux du développement durable sont aujourd'hui connus de tous y compris des sportifs et plus encore de ceux qui pratiquent des sports de nature. Mais si cette problématique est de jour en jour mieux prise en compte par les organisateurs de manifestations sportives grâce à une approche éco-citoyenne, il ne faut pas perdre de vue que la démarche de développement durable concerne tout autant les aspects sociaux et économiques qu'environnementaux.

Au cours des dernières années, le succès grandissant de certaines épreuves sportives a fait prendre conscience que les activités de pleine nature génèrent des retombées économiques. Il est loin le temps où une poignée d'« hurluberlus en guenilles » s'élançaient à l'assaut d'un parcours au milieu de nulle part, dans le plus strict anonymat. Aujourd'hui, un véritable marché existe en périphérie des événements sportifs de pleine nature, impliquant de nombreux acteurs. Certaines épreuves se mesurent ainsi en milliers de participants et induisent un réel impact économique et social, qui se traduit en termes de chiffres d'affaires, de nuitées, d'emplois générés, de notoriété, ou encore d'image.

C'est ainsi que l'on assiste parfois à la naissance de certaines épreuves qui ne sont plus nécessairement issues de l'imagination de passionnés de l'« outdoor », mais de l'esprit de stratégies du marketing et de la communication, qui - souvent d'ailleurs de manière pertinente - identifient là une réponse possible aux désirs de leurs clients. Le succès d'une épreuve restera cependant toujours le fruit d'une véritable alchimie entre un territoire, un concept, un état d'es-

prit et un public. Si on ne peut pas parler encore de « dérive » dans ce domaine, un risque existe néanmoins dans l'inflation actuelle du nombre de courses qui conduit à une situation de déséquilibre de l'offre et de la demande, ou de surenchère dans la concurrence qui se traduit par une augmentation de la difficulté de l'épreuve et du niveau d'engagement. Certains organisateurs croyant dénicher ainsi la « poule aux œufs d'or ».

En parallèle de ce développement, l'évaluation nécessaire de l'impact de tous ces événements peut engendrer des questionnements contradictoires : « Comment créer plus de richesse tout en réduisant mon empreinte », que l'on pourrait traduire par ce raccourci dans le cas d'événements sportifs : « comment à la fois limiter les déplacements et augmenter la fréquentation » ou « comment limiter les déchets tout en créant des produits dérivés » ?

Alors que l'unité de mesure sportive la plus répandue reste le nombre de dossards vendus, la prise en compte du nombre de « nuitées » ou de « paniers consommés » devra désormais accompagner celle de l'impact environnemental pour une évaluation plus globale. Un défi ambitieux à relever par les organisateurs, mais la résolution difficile de cette équation constituera un enjeu essentiel pour un développement sinon réussi, au moins raisonné du sport de nature.

Joël DOUX

Directeur de publication
Outdoor Editions*

* Endurance Magazine,

Canoë Kayak Magazine, Trimag

n°54 janvier 2010

1. Les brèves du réseau > p.2

2. Personnalité > p.3
Jean-Marc ALLAMAN

3. Le point sur... > p.4
L'évaluation économique appliquée
aux événements sportifs



Référentiel pour la gestion dans les
sites Natura 2000 en mer
Sports et loisirs en mer

Directeur de publication : Denis PONCELIN

Pôle ressources national sports de nature
CREPS Rhône-Alpes
BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

pm.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr
ISSN : 1958-5101 - © PRNSN

Crédits photographiques : Mathieu MORVERAND



1. Les brèves du réseau

> Actualités

➔ Valeurs éducatives des sports de nature

Le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) souhaite réaffirmer le rôle éducatif des sports de nature. Un groupe de travail a été créé à cet effet en octobre 2009, composé de personnes issues des services déconcentrés du ministère chargé des Sports, des fédérations sportives et de partenaires du réseau des sports de nature. Trois axes ont été identifiés afin de développer la pratique des sports de nature auprès du plus grand nombre :

- > la valorisation de séjours éducatifs pour les jeunes (ayant pour support les sports de nature) ;
- > une campagne sur les valeurs éducatives des sports de nature à destination des prescripteurs d'activités ;
- > une veille juridique sur la pratique des sports de nature pour les jeunes, notamment en accueil collectif de mineurs, (recueil de textes).

Une nouvelle rubrique « Rôle éducatif des sports de nature » sera prochainement ouverte sur le site du réseau des sports de nature.

➔ Retour sur les Rencontres régionales sports de nature de Picardie

Le 3 décembre dernier ont eu lieu les 3^{es} Rencontres régionales des loisirs et des sports de nature à Creil en Picardie. Organisées par le conseil régional, la DRDJS et leurs partenaires, elles avaient pour thème le développement durable, pilier des loisirs et des sports de nature.



Certains acteurs ont relaté des expériences au sein de trois ateliers : loisirs et sports de nature, une filière économique et touristique ; la solidarité et l'éducation à travers les loisirs et sports de nature ; une organisation de loisirs et sports de nature respectueuse de l'environnement. Les supports de ces rencontres sont consultables sur le site du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de Picardie.

picardie.franceolympique.com

➔ Changement à la direction du CREPS Vallon Pont d'Arc

François BEAUCHARD a été nommé directeur adjoint du CREPS Rhône-Alpes, site de Vallon Pont d'Arc. Il occupe actuellement la fonction de directeur adjoint de l'École nationale de voile et des sports nautiques et prendra ses fonctions le 15 février 2010.

Son prédécesseur, Michel CATUSSE, rejoint la direction départementale de la Cohésion sociale du Var.

➔ Du nouveau dans les organisations professionnelles

Julien LEMPEREUR prend la présidence du Groupement des moniteurs de kite surf, Denis CRABIÈRES celle du Syndicat national des guides de montagne.

➔ Label « Ville vélotouristique »

Ce label a été lancé par la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) sous l'égide du Comité de promotion du vélo, qui rassemble l'ensemble des acteurs majeurs du cycle en France. Une « Ville vélotouristique » est une collectivité territoriale qui offre aux pratiquants du vélo un accueil, des services et des équipements adaptés à la pratique du cyclotourisme.

Elle met également en place des animations et des manifestations autour du vélo afin de mettre en valeur les richesses culturelles, les particularités et les attraits de son terroir.

www.ffct.org



➔ Le Finistère refond son schéma départemental vélo

En 2002, le conseil général du Finistère adoptait le schéma départemental vélo avec pour ambition de mener une politique globale du vélo en tenant compte des différentes utilisations possibles et en alliant agrément et sécurité. 188 km d'infrastructures cyclables ont ainsi été aménagés et équipés. L'Assemblée départementale a décidé de lancer la refonte du schéma vélo avec pour ambition d'approfondir les actions validées en 2002 et d'impulser de nouvelles orientations en particulier sur la pratique du vélo dans les déplacements quotidiens et son articulation avec d'autres modes de déplacement. Le plan d'actions 2010-2014, élaboré en concertation avec les partenaires du Conseil général (communes, communautés de communes, services de l'État, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), associations, transporteurs, collèges, et le Comité départemental du tourisme) a été adopté. Il vise six objectifs, dont la poursuite de l'aménagement des itinéraires des véloroutes et voies vertes, la promotion des différents usages du vélo (quotidien, de loisir, touristique, sportif) et la sensibilisation à la sécurité.

➔ Manifestations sportives et développement durable

Co-organisé le 8 décembre 2009 par deux services déconcentrés du ministère chargé des Sports (Haute-Savoie et Rhône-Alpes), le colloque avait pour objectif de motiver les organisateurs de manifestations sportives de nature à s'engager dans une démarche de développement durable en utilisant, entre autres outils, la charte développée par la DDJS 74 et étendue à la suite d'un travail concerté à l'ensemble des directions départementales de la région Rhône-Alpes. Les 102 personnes présentes ont pu prendre connaissance



des dispositions ou réglementations mises en œuvre par le mouvement sportif, les services de l'État et les associations de protection environnementale.

L'exposé de l'universitaire Jean-Pierre MOU-NET a permis de mieux cerner les nuances et l'équilibre à trouver entre les enjeux socio-économiques et sportifs et les précautions en matière de préservation des milieux naturels. Chacun a pu s'exprimer sur les différentes thématiques de la charte lors des ateliers.

www.drdjs-rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr

> Juridique

➔ Direction des services de l'État en région

Arrêté du 4 janvier 2010 portant nomination (directeurs régionaux de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale).

www.legifrance.gouv.fr

➔ Spéléologie dans le Code du sport

Arrêté du 21 décembre 2009 modifiant les dispositions réglementaires du Code du sport.

www.legifrance.gouv.fr

> En kiosque

➔ Déploiement de Natura 2000 en mer

Pour accompagner la création des sites protégés en mer, l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) a été missionnée par le ministère chargé de l'Environnement et de la Mer pour produire des référentiels technico économiques destinés aux comités de pilotage des sites. L'un des référentiels est relatif aux sports et loisirs en mer et présente : la description des habitats et espèces Natura 2000 en mer avec un rappel des enjeux de conservation et des menaces générales, le cadre réglementaire, administratif et financier du dispositif, les activités sportives étudiées ; les interactions potentielles de ces activités avec les espèces et habitats, la proposition de mesure de gestion. Le ministère chargé des Sports (la direction des Sports, le Pôle ressources nationale des sports de nature et le groupe ressources « littoral ») et le mouvement sportif (le Comité national olympique et sportif français et les fédérations) ont été associés à ce travail.

www.aires-marines.fr

> À venir

➔ 1^{res} Rencontres du réseau mer

1^{er} et 2 février 2010 – Martigues (13)

<http://ecorem.fr/reseau-mer>



Proposer une actualité
S'abonner à la lettre
formulaires disponibles rubrique La Lettre
www.sportsdenature.gouv.fr

2. Personnalité

> Jean-Marc ALLAMAN

Nommé référent régional « sports de nature » dès la création du réseau national des sports de nature, Jean-Marc ALLAMAN est un « spécialiste » du développement local. Entre impact économique et touristique, étude territoriale et plan de développement, il peut également compter sur ses expériences d'organisateur de manifestation.

PRNSN : Le Limousin a récemment accueilli de nouveaux parcours permanents d'orientation, résultants d'une action structurante coordonnée entre associations et services concernés. Peux-tu nous éclairer sur les relations construites à cette occasion ?

J-MA : La cellule régionale a vécu un temps fort en pilotant depuis 2008 un projet structurant autour de la course d'orientation. À travers cette expérience, nous avons montré notre capacité d'expertise et d'action en mobilisant les partenaires du projet et les moyens financiers. D'abord, nous avons défini un concept qui prend en compte les trois axes incontournables du développement local en matière de sports de nature : une infrastructure de pratique adaptée et innovante, allant du petit parcours de proximité à l'espace sportif de grande superficie (matériaux locaux, cartographie numérisée...) ; la formation des animateurs avec le comité régional de course d'orientation ; et enfin un projet d'animation sur chaque site qui intègre les différents publics (du scolaire au touriste sans oublier le sportif). Ensuite, au fil des réunions et visites de terrains, la cellule régionale des sports de nature s'est positionnée au cœur du montage de projet en tant qu'interface entre le comité et les clubs de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO), les collectivités locales (porteurs et cofinanceurs des projets) et les structures d'animation. Ces différentes structures représentent un large panel de publics intéressés (de l'USEP aux village-vacances). Elles sont proches des sites et sont chargées de les entretenir et de les animer.

« la cellule régionale des sports de nature s'est positionnée au cœur du montage de projet »

PRNSN : La valence « développement durable » s'impose dans l'offre sportive de nature. À la lumière de ton expérience en Limousin, qu'as-tu pu observer et quelle évolution semble s'imposer ?

J-MA : J'observe une attente forte des élus des territoires ruraux autour des retombées touristiques et économiques des sports de nature. Le conseil général de la Corrèze a ainsi créé le concept de « station de sports nature ».

Les projets qui ont réussi ont développé une logique transversale combinant les dimensions sportive, éducative et touristique pour permettre une pérennité des structures et des emplois. L'appropriation des sports de nature par les populations locales (scolaires en parti-

culier), intégrée dans un projet de territoire, en est une condition indispensable. À l'inverse, les échecs s'expliquent par une prise en compte trop sectorielle (événement isolé, produit touristique inadapté ou infrastructure sans projet d'animation). Au niveau des manifestations, certains organisateurs ont dépassé le stade de l'opportunisme en matière de développement durable. Je constate une volonté forte des organisateurs pour intégrer les trois composantes du développement durable dans leur événement par le biais d'actions concrètes. Je pense que cette démarche valorise et distingue positivement ces manifestations.

« J'observe une attente forte des élus des territoires ruraux autour des retombées touristiques et économiques des sports de nature »

À la lumière d'une enquête sur l'impact économique des manifestations limousines, les participants sont sensibles à ces actions et en acceptent volontiers les contraintes (tri sélectif, gobelets ré-utilisables, toilettes sèches, marché de producteurs locaux, étude d'incidence environnementale...). La cellule régionale a mis en place en 2009 le concours « éco-trophée » qui a permis de primer 10 manifestations. Nous comptons accompagner en 2010 la diffusion de ces bonnes pratiques par une formation-action des organisateurs, aidés en cela par l'association Limousin Nature Environnement et le mouvement sportif.

PRNSN : L'offre sportive de nature est particulièrement riche en événementiels. As-tu relevé un lien entre ces manifestations et l'évolution des types de pratique ?

J-MA : Je constate un foisonnement d'événements, qui connaissent une évolution dans leur concept, répondant aux motivations des pratiquants ainsi qu'à l'intérêt des territoires.

D'une part, les animations locales tournées vers les pratiquants de proximité cherchant des prestations simples avec de faibles contraintes d'adhésion, de matériel, ou financières. Véritable phénomène, les sorties pédestres ou à VTT organisées par l'UFOLEP réunissent 500 à 1000 participants tous les dimanches matin en Haute-Vienne.

D'autre part, les événements qui génèrent une économie touristique intègrent une dimension culturelle, porteuse de sens pour valoriser leur territoire. Les participants, dépassant la recherche de performance, sont attachés à de nouveaux concepts associant sport, culture et



convivialité. Il s'agit, pour les organisateurs en recherche de distinction, de créer un imaginaire autour de l'événement. Celui-ci est ancré dans un patrimoine mythifié qui peut être historique (Les Gendarmes et les Voleurs de Temps), naturel (La Frédéric Mistral) ou bâti (la randonnée Brive-Rocamadour), voire gastronomique (la randonnée de la Pomme ou la rando limousine VTT).

Auparavant, seuls les événements à finalité sportive et compétitive étaient médiatisés et aidés par les collectivités ; j'observe un intérêt croissant dans les médias et au niveau des élus pour les manifestations porteuses de retombées économiques, touristiques, sociales, valorisant le territoire et ses acteurs locaux.

« Je constate une volonté forte des organisateurs pour intégrer les trois composantes du développement durable dans leur événement »

En Limousin, les collectivités commencent à lier leur participation à la prise en compte du développement durable dans les organisations. Le PNR de Millevaches en Limousin a élaboré dans ce sens, avec la cellule régionale, une convention type. Il me semble que les pratiquants de ce que je qualifierais de « tourisme événementiel » sont sensibles à cette ouverture des événements sur la singularité des territoires.

Jean-Marc ALLAMAN en quelques dates :

2004 : référent régional des sports de nature
Créateur et organisateur de la Trans-corrézienne en 1990, la Rando limousine en 2003, raid vtt au Maroc depuis 1991

1998 : professeur de sport – conseiller d'animation sportive

1982 : conseiller technique et pédagogique en activités physiques de pleine nature

jean-marc.allaman@jeunesse-sports.gouv.fr

Base de données des personnes ressources
en sports de nature
espace « membres »
www.sportsdenature.gouv.fr

3. Le point sur...

> L'évaluation économique appliquée aux événements sportifs

Dans une démarche de développement des événements sportifs de nature, l'évaluation économique devient une donnée incontournable permettant de mesurer la pertinence des actions mises en œuvre et d'en tirer des enseignements pour les éditions ultérieures. De ce point de vue, c'est bien un outil d'aide à la décision, mais également le signe d'une maturité du secteur, de la structuration de ces acteurs vers un fonctionnement professionnel.

Le PRNSN a accompagné depuis deux ans les cellules régionales des sports de nature, les fédérations sportives et les organisateurs qui souhaitaient déployer une étude d'impact économique afin d'expérimenter et de modéliser une méthode d'évaluation économique fiable et transférable. L'ensemble des conclusions a été regroupé dans un mémento technique intitulé *Évaluation des retombées économiques d'une manifestation sportive de nature : Outils pour la mise en œuvre*. Parallèlement, cette phase a permis d'agréger un nombre important de données qui, une fois harmonisées, apportent des enseignements précieux et réutilisables.

➔ Des enseignements à partager

On imagine aisément que les participants à ces épreuves proviennent de groupes sociaux particuliers et que ces derniers peuvent varier suivant la nature de l'événement considéré.

Afin d'affirmer cette hypothèse, le PRNSN s'est attaché à définir le profil moyen des personnes présentes. Il s'est interrogé sur la possibilité d'avancer des caractéristiques génériques et réutilisables, tant sur le profil identitaire que sur les habitudes de consommation. À terme, on peut imaginer qu'un sondage basé uniquement sur le dénombrement des différents publics et une caractérisation fine de la nature, du lieu et du temps de la manifestation suffise à en définir un impact économique. Cet objectif permettrait, de réaliser des études d'évaluation économique avec un minimum de moyens sur des manifestations de petite ampleur et sans réaliser d'enquête lourde.

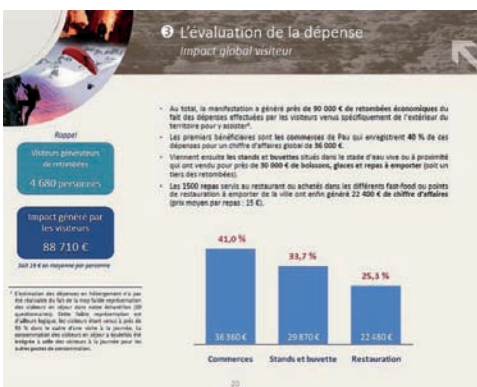
Afin d'illustrer ces propos, nous pouvons d'ores et déjà fixer des constantes dans les modes de consommation des publics ainsi qu'un profil « type ». Bien entendu, l'ensemble de ces données varie sensiblement suivant la discipline, la durée et la nature de l'événement et ne peut donc être utilisé tel quel. Ainsi, un sportif présent sur un événement dépense en moyenne 28,5 euros pour une nuit passée sur place, et 23 euros par repas au restaurant (hors restauration rapide de type snack ou pique-nique). Ces deux postes de dépense représentent plus de 50 % des frais engagés par un participant lors de son déplacement. Afin de dénombrer les publics drainés par une manifestation, un autre indicateur semble essentiel, lié au nombre d'accompagnant par participant.

Attention, ce dernier est susceptible de varier fortement suivant le type d'événement. Sur l'ensemble des événements considérés, on peut avancer que se trouve en moyenne sur le site 1,1 personnes par participant aux épreuves. Cette dernière information permet d'approcher simplement et rapidement, par l'intermédiaire des fichiers d'inscription, le nombre de personnes présentes sur le territoire grâce à la manifestation.

Les enseignements tirés d'une telle évaluation économique sont, pour approcher une mesure de la « durabilité », à coupler à un volet environnemental et social, par la prise en compte des actions menées sur le terrain et des bilans pouvant être conduits.

➔ Vers une mesure de la « durabilité »

C'est en partant de ce constat que la DRDJS Aquitaine a lancé un appel à projet pour « des manifestations culturelles et sportives responsables » auquel le comité d'organisation de la coupe du monde de canoë-kayak Slalom de juin 2009 à Pau a répondu.



Deux associations spécialisées adhérentes au réseau GRAINE Aquitaine (Béarn Initiatives Environnement (BIE) et le Centre de Documentation et d'Initiatives pour l'Environnement (CDIE) Béarn) ont été chargées de la réalisation d'un bilan carbone, et des animations de sensibilisation et d'information du public pendant l'événement.

Ce projet s'est traduit concrètement par plusieurs actions visant la réduction des déchets produits et la gestion durable des transports : > plusieurs stands d'information et de sensibilisation au développement durable ont permis



de nombreux échanges entre les animateurs des stands et un public très intéressé ;

> l'analyse du bilan carbone et l'enquête sur les modes de déplacement du public va situer la manifestation face à d'autres événements de même ampleur mais va surtout mettre en lumière les améliorations envisageables lors d'éditions ultérieures ;

> une animation offrait des séances découvertes de l'environnement local et du patrimoine en bateau sans oublier les publics spécifiques.

Parallèlement la FFCK, la communauté d'agglomération de Pau et le PRNSN se sont appuyés sur l'expertise des cabinets TRACES TPI et EMC pour évaluer l'impact économique de cette manifestation internationale (cf. : encadré ci-dessous).

L'ensemble de ces actions, qu'il s'agisse des animations ou des évaluations, dans les domaines sociaux, environnementaux ou économiques, nous permet finalement d'approcher une mesure relative de la « durabilité » d'un tel événement, l'essentiel étant d'en tirer conclusions et préconisations pour des éditions ultérieures.

Évaluation d'une coupe du monde : Pau 2009

Une coupe du monde est pour un athlète l'évaluation finale de son entraînement, de son implication dans sa discipline et permet d'apprécier son niveau face à l'élite mondiale. Le PRNSN, en travaillant à l'évaluation économique d'une telle manifestation, avait les mêmes objectifs : mesurer et valider l'opérationnalité de sa méthode sur un événement d'ampleur internationale.

Si quelques adaptations du procédé utilisé sur d'autres événements ont été réalisées afin d'englober toutes les facettes de la manifestation, la démarche utilisée reprend à la lettre les préconisations développées dans le mémento *Évaluation des retombées économiques d'une manifestation sportive de nature : Outils pour la mise en œuvre*.

Pour visualiser les résultats complets de cette étude coordonnée par le PRNSN, rendez vous sur le site du réseau des sports de nature.

Pour en savoir plus :
emmanuel.felix-faure@jeunesse-sports.gouv.fr
www.sportsdenature.gouv.fr
rubrique « Manifestations sportives »